

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : GPM La Rochelle

## Extension du port maritime de La Rochelle POITOU - CHARENTES

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région  
Poitou-Charentes  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Grand port maritime de la Rochelle

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**61 788 453 €**

Montant FEDER obtenu  
**7 091 599 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Opération programmée en janvier  
2011

Le grand port maritime de la Rochelle (GPMLR) fonctionne à pleine capacité, et n'est plus en mesure de développer ses activités existantes, ni de se diversifier pour capter les flux des marchandises porteuses. La réponse aux enjeux stratégiques prend la forme d'une modernisation de ses infrastructures portuaires. Le grand projet d'infrastructure (GPI) du GPMLR se compose de 6 opérations d'aménagement interdépendantes : aménagement du terminal de l'Anse Saint-Marc ;

aménagement du terre-plein de la Repentie ; sécurisation du réseau ferré portuaire ; déroctage des accès nautiques ; construction du 2e quai de l'Anse Saint-Marc ; aménagement du quai nord du bassin à flot.

Le plan de développement stratégique dans lequel s'inscrit ce projet a pour objectifs majeurs de faciliter le report du transport de fret routier vers les modes maritimes et ferroviaires, et accompagner le développement économique régional en proposant des solutions alternatives et durables pour le fret de proximité.

### Réussir son financement FEDER



Intégrer l'ensemble de ses investissements dans une logique de projet



*Grand port maritime de la Rochelle*

### CONTACTS

Elodie Bacquet  
**GRAND PORT**

Nicole Sarlat  
David Zanardelli  
**DREAL**

Hervé Menard  
Michel Guillou  
**SGAR**

# LES

### du MONTAGE du dossier

- équipe projet très professionnelle  
AMO pour la préparation des documents  
(Annexe XXI et ACA)

### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté  
- forte coopération entre le porteur de projet et  
l'autorité de gestion



### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE  
organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)

